FO VOUS DÉFEND ET SE BAT POUR :



- une augmentation du SMIC correspondant au salaire médian 1432 € net/mois,
- que toutes les heures supplémentaires soient rémunérées,
- un système de retraite juste basé sur la solidarité;



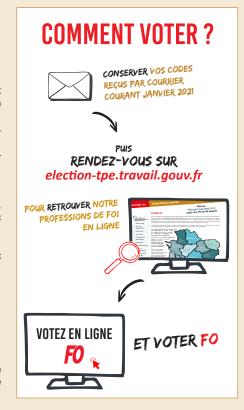
- négocier, au niveau des branches, des dispositions spécifiques aux salariés des TPE (prévoyance-santé-sécurité),
- rendre la classification accessible et compréhensible à tous les salariés;



 rendre obligatoire une prime de transport pour tous les salariés quel que soit le mode de transport utilisé;



 mettre en place des parcours de formation et des formations de proximité sur mesure.

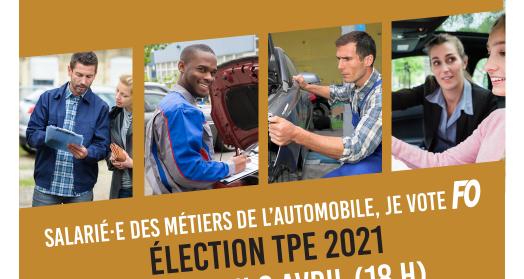


VOTRE CE 100 % GRATUIT*

sur www.avantagespourtous.com



POUR EN SAVOIR PLUS: fo-metaux.com



22 MARS AU 6 AVRIL (18 H)

mon vote c'est ma force



Un particulier-employeur, une entreprise ou une association de moins de 11 salariés sont des «Très Petites Entreprises», dites TPE. Les prochaines élections professionnelles se feront en ligne. Vos identifiants et codes vous seront envoyés par courrier, vous en aurez besoin pour voter !



VOTER

L'ENJEU EST IMPORTANT

Permettre à FO, syndicat moteur dans les métiers de l'automobile, de poursuivre son travail dans toutes les commissions paritaires de la branche où nous défendons VOS intérêts!

Avec FO, depuis 2015, et la création de « solidarité prévention » destinée aux salariés des petites entreprises permet :

- des actions de soutien pour les aidant familiaux
- des actions de prévention sur les conditions de travail

Avec FO, au travers de l'Association paritaire d'action sociale et culturelle de l'automobile (APASCA), vous pouvez avoir :

- des aides aux vacances
- des aides aux études de vos enfants
- des aides en cas de surendettement,

Le sérieux et la compétence de nos militants sont reconnus par nos adhérents et par nos interlocuteurs.

LES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE : ENVIRON 414 500 SALARIÉS SONT CONCERNÉS!

GARAGES - ÉCOLES DE CONDUITE - LOCATION DE VÉHICULES - STATIONS SERVICES ...

CE QUI NOUS MOTIVE

- notre attachement aux droits collectifs des salariés ;
- la défense des droits acquis ;
- la création de nouveaux droits : faire évoluer la convention collective nationale des services de l'automobile (IDCC 1090);
- vous écouter et vous informer.

CE QUE NOUS VOULONS

- augmenter les salaires ;
- valoriser les métiers par des primes de formation et des grilles de classification valorisante;
- défendre l'emploi en luttant par exemple contre l'ubérisation des métiers du secteur des écoles de conduite.

CE QUE NOUS FAISONS

- informer, aider et accompagner les salariés ;
- négocier avec les représentants des employeurs.

FO FAIT ENTENDRE VOTRE VOIX...

...dans toutes les commissions qui réunissent les interlocuteurs sociaux de la branche, représentants des employeurs et des salariés, notamment :

- Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI) : négociation de la convention collective nationale;
- Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP): définit la politique de la branche professionnelle en matière d'emploi et de formation professionnelle;
- les garanties de prévoyance : incapacité de travail, invalidité, frais de soins de santé et gestion des garanties décès.

Le saviez-vous?

En négociant la convention collective, au-delà du Code du travail, les militants FO sont à l'origine de vos droits et de leur évolution.

Aujourd'hui, en votant FO, nous pourrons encore plus défendre vos intérêts!

